

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du club Charmey Natation

Date : 25 juin 2025

Lieu : Charmey

Présidence : Esther Lucciola

Secrétariat : Marina Lucciola

Participants : Membres du club, entraîneurs, comité

1. Ouverture de l'Assemblée

La Présidente, Esther Lucciola, ouvre l'Assemblée générale à 20h15 et souhaite la bienvenue aux participants.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est soumis à l'approbation.

Décision : approuvé à l'unanimité.

3. Rapport de la Présidente

Esther Lucciola retrace l'histoire du club, fondé en 2007, et rappelle les négociations avec la commune pour l'accès à la piscine. Elle souligne le développement du club, la reconnaissance J+S, la croissance des effectifs et la création de nouvelles sections (minis, plongée, voile). Elle informe sur la baisse des effectifs depuis 2021, en lien avec l'augmentation des tarifs communaux malgré la baisse des cotisations pour la compenser.

En ce qui concerne l'accès à la piscine, elle informe que la Commune augmentera le tarif des abonnements pour les membres du club de 10%. Le club doit par ailleurs payer un forfait de CHF 1'500.- pour la location des lignes.

Elle précise enfin que l'entraînement vidéo et le concours interne ont été abandonnés pour le moment, en raison de la diminution du nombre de samedi matin mis à disposition par la Commune et du nombre insuffisant de participants.

Au chapitre des affiliations, elle précise que le club a démissionné de Swiss Aquatics et de la RSR, en raison de l'augmentation considérable des cotisations et de l'absence de nageurs licenciés au sein du club.

4. Rapport de la cheffe technique – Marina Lucciola

Marina présente les effectifs (86 membres : 45 juniors, 26 minis, 15 adultes) et l'encadrement (16 entraîneurs dont 11 formés J+S). Elle souligne la qualité de la formation des moniteurs (brevets SSS, moniteurs J+S) et précise la politique du club qui consiste à financer les formations des moniteurs qui s'engagent pour une durée minimale de 2 ans au sein du club.

5. Programme 2025–2026

Le programme prévoit :

- Meeting de Charmey (01.11.2025)
- Swimathlon (24.01.2026)
- Concours Jeunesse FFN (28.02.2026)
- Championnat fribourgeois populaire (28.03.2026)
- Week-end populaire (30-31 mai 2026)
- Camp d'entraînement à définir

6. Rapport de la section voile

Le catamaran HC14 acheté en 2023 a été peu utilisé. En 2024, les réparations ont été partiellement efficaces. En 2025, le comité propose la vente du bateau en raison des coûts et de son faible usage.

Décision : l'assemblée valide la décision de vendre le bateau.

7. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Les comptes 2022, 2023 et 2024 ont été présentés. La révision des comptes a été confiée à une fiduciaire selon la norme d'audit suisse 910. Le rapport de la fiduciaire Figemax est lu à l'assemblée.

Décision : les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier et au comité.

Un membre pose la question de l'utilisation du bénéfice. Il est décidé de le provisionner pour faire face à une éventuelle augmentation du coût de location des lignes d'eau, ainsi que pour l'organisation d'une manifestation pour les 20 ans du club (2027). Le solde positif est également destiné à garantir la participation du club pour le financement des camps (le club assume près des trois quarts du coût).

8. Budget 2025

Le budget pour l'année 2025 est présenté.

Un report du budget d'investissement voté lors de la dernière assemblée pour le développement d'un nouveau site internet est demandé sur le prochain exercice.

Décision : le budget est approuvé à l'unanimité. Le report du budget d'investissement est accepté à l'unanimité.

9. Élections du comité

Aucune nouvelle candidature reçue.

Proposition : reconduction du comité actuel.

Décision : approuvée à l'unanimité.

Comité reconduit :

- Présidente : Esther Lucciola
- Cheffe technique : Marina Lucciola
- Finances et webmaster : Alexandro Lucciola
- Communication : Fanny Valley
- Secrétariat : poste vacant
- Activités : poste vacant
- Section voile : Guillaume Barthélémy (technique)
- Section voile : (activités) poste vacant
- Section plongée : poste vacant

10. Divers

- Précision statutaire demandée par la Banque Raiffeisen : l'AG approuve l'ajout d'un article concernant le régime de signatures précisant le droit de signature individuelle du président et du caissier.

- Habits du club : pas de modification annoncée.

- Groupe de soutien : rappel de l'appel lancé en 2017 pour soutenir le comité (gestion des bénévoles, gestion de l'informatique des concours, représentation à l'Intersociété). Aucun engagement reçu à ce jour.

Un membre attire l'attention du comité sur la possibilité d'obtenir un subside de l'association des 3C pour des manifestations réalisées dans le village.

Clôture

L'Assemblée est levée à 21h45 avec les remerciements du comité à tous les membres présents pour leur engagement et leur participation à la vie du club.

Fait à Charmey, le 27.06.2025

Marina Lucciola

Secrétaire ad interim

